

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 17 décembre 2012, à compter de 19 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert M. Denis Pilon
 M. Marcel Lafontaine M. Philippe St-Jacques
 Mme Julie Jolivette

Est absent : Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence du maire, M. Armand Hubert.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2012-RAG-4953 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

2012-RAG-4954 **ENTENTE SERVICE D'INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE l'entente pour le service d'incendie avec la Ville de Maniwaki expire au 31 décembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE la ville nous offre une nouvelle entente pour le service d'incendie ainsi qu'une entente pour l'achat du camion-citerne qui est obligatoire afin d'être conforme au schéma de couverture de risque en incendie;

CONSIDÉRANT QU'il y a une augmentation substantielle pour la nouvelle entente, mais qu'en comparaison, bâtir un système d'incendie à Bois-Franc serait beaucoup plus dispendieux et compliqué;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu d'accepter l'offre de la Ville de Maniwaki pour les deux ententes (incendie et camion-citerne) et que le maire Armand Hubert et la directrice générale Annie Pelletier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à ces ententes.

Adoptée.

2012-RAG-4955 **ACHAT DE LA PANCARTE CHEMIN PARC INDUSTRIEL**

CONSIDÉRANT QUE l'affiche de la municipalité de Bois-Franc portant le nom de Parc Industriel Réjean Lafrenière est très désuète et qu'il faut la remplacer;

CONSIDÉRANT QU'Imprimak nous a fait une soumission et que le prix est très raisonnable;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu de refaire la pancarte sur le chemin du Parc Industriel au montant de 725 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Inspecteur sur appel pour l'hiver

Le conseil discute de la façon dont nous pourrions servir les citoyens pour les permis durant la période d'hiver où nous n'avons pas d'inspecteur sur place. Il est décidé par le conseil de voir s'il serait possible d'avoir un inspecteur qui viendrait sur appel seulement pour les cas les plus urgents. Le maire fera quelques appels et une décision sera prise à la prochaine assemblée.

2012-RAG-4956

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Armand Hubert, maire

Annie Pelletier, directrice générale